



CEEAC

La Commission

ECCAS

TERMES DE REFERENCE

POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN MARCHES ET TARIFS

A LA COMMISSION REGIONALE DE REGULATION DE L'ELECTRICITE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CORREAC)

1- INTRODUCTION

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) envisage le recrutement d'un Expert en marchés et tarifs de l'Unité de Démarrage de la Commission Régionale de Régulation de l'Electricité de l'Afrique centrale (UD/CORREAC) dans le cadre de l'opérationnalisation de cette structure. Les présents Termes de Référence (TDR) ont pour objet de définir les attributions, le profil du poste, le lieu et la durée de ses prestations.

2- JUSTIFICATIONS

L'Afrique Centrale est la région de paradoxes dans le domaine de l'Energie en général, et spécifiquement celui de l'électricité. Dotée par la nature d'immenses et d'innombrables ressources énergétiques, inégalement réparties, particulièrement les Energies renouvelables, la population de cette région souffre cependant d'un déficit d'accès aux énergies dites modernes.

En dépit des initiatives isolées mises en œuvre par les Etats pour améliorer l'accès à l'électricité, moins de 60% de la population de la Communauté est desservi en électricité en 2020. Des coupures intempestives d'électricité, pouvant atteindre 80 heures par mois, y sont régulières,

Ces défis ont affecté le développement socio-économique de la région. Alors que la demande d'énergie moderne est en augmentation constante, il ne fait aucun doute que des infrastructures énergétiques en quantité et qualité suffisantes sont nécessaires au niveau régional et national dans le but de satisfaire les demandes actuelles et futures. Un des moyens de surmonter ces nombreux défis passe par le développement d'infrastructures et d'un marché énergétique régional.

La construction et le fonctionnement de ce marché nécessite, entre autres, des réformes et de l'harmonisation des cadres réglementaires au niveau national et régional et le renforcement des acteurs.

C'est pour palier à ce déficit que la Communauté a décidé de la mise en place de la CORREAC. Sa création apporte un cadre institutionnel pour la coopération entre les régulateurs nationaux, pour s'assurer d'une bonne harmonisation des politiques, d'une part, et permet l'ouverture à la concurrence et faire baisser les prix de l'énergie électrique pour le consommateur final d'autre part.

La CORREAC a été créée le 18 octobre 2024 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, lors de la 25e session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à Sipopo en Guinée Equatoriale, avec pour mission déclarée de contribuer et de soutenir le développement du marché régional de l'électricité de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale. La République Démocratique du Congo a été désignée pour abriter le Siège de la CORREAC.

En vue de procéder à son opérationnalisation, la Commission de la CEEAC a sollicité et obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD) le financement du Projet d'Appui au Développement du Cadre institutionnel et Règlementaire de l'Electricité de l'Afrique Centrale (PADCRE-AC). L'objectif dudit Projet est d'élargir l'accès à une énergie fiable et abordable dans la région, en appuyant la réalisation de l'intégration régionale des systèmes énergétiques en Afrique centrale et en renforçant le fonctionnement d'un marché régional d'échange d'électricité dans la région. L'une des composantes de ce Projet est relatif à « l'opérationnalisation et l'amélioration du nouveau cadre règlementaire régional » avec l'achèvement de la mise en place de la CORREAC comme un des résultats attendus de cette composante.

La Commission de la CEEAC a mis en place l'Unité de Démarrage de la CORREAC avec comme mission d'engager des actions en vue de l'opérationnalisation de la CORREAC. Le chef de l'Unité de démarrage et l'Expert Juriste ont été installés à Kinshasa en date du 19 février 2026.

Pour compléter l'équipe de l'Unité de démarrage de la CORREAC, il est prévu le recrutement d'un Expert en Marchés et Tarifs.

3- PRINCIPALES FONCTIONS

Sous la supervision du Directeur de l'Energie et la responsabilité du Chef de l'Unité de Démarrage de la CORREAC (UD/CORREAC), l'Expert en Marchés et Tarifs est responsable des activités liées aux passations de marchés relatifs à la vente et à l'achat de l'électricité, de la gestion des contrats de vente et d'achat d'énergie électrique entre les acteurs du marché régional et de l'étude tarifaire de ces activités.

Les principales missions assignées à l'Expert en marchés et tarifs seront les suivantes :

- Faire un benchmarking des systèmes tarifaires des autres régions et en faire une proposition à la région de l'Afrique centrale
- Suivre la réalisation de l'étude sur la comparaison et l'harmonisation des tarifs de l'électricité et l'élaboration d'un cadre et outil d'évaluation de la réflectivité des coûts et y apporter des observations au cours de l'étude ;
- Analyser le marché (examiner les différentes offres des fournisseurs d'électricité, comparer les tarifs, les conditions contractuelles, et les services proposés),

- Elaborer un mécanisme de suivi et de contrôle de l'application des tarifs convenus lors des négociations entre acheteurs et vendeurs des services d'électricité pour qu'il y ait équité et transparence dans les transactions commerciales,
- Proposer les règles du marché de l'électricité
- Elaborer un document d'appui pour le conseil (aux clients) sur les solutions énergétiques les plus adaptées à leurs besoins,
- Développer un cadre de suivi des contrats des opérateurs régionaux,
- Elaborer et mettre à la disposition des opérateurs, les instruments et documents de passation de marchés,
- Rédiger un document présentant les règles du marché régional et une procédure pour intégrer ledit marché
- Assurer le suivi des publications des avis d'appel d'offres relatifs au marché régional de l'électricité,
- Participer à l'ouverture et à l'analyse des offres,
- Exécuter toute autre tâche à lui assignée par le Chef de l'UD/CORREAC

4- Livrables :

L'Expert Marchés et Tarifs devra produire, les livrables suivants :

- Un résultat du benchmarking des systèmes tarifaires des autres régions assorties d'une proposition pour l'Afrique centrale ;
- Une analyse du marché de l'électricité de la région de l'Afrique centrale
- Un mécanisme de suivi et de contrôle de l'application des tarifs convenus dans les contrats
- Une proposition des règles du marché
- Un document de conseil pour l'usage des énergies adaptées aux besoins des clients
- Un cadre de suivi des contrats des opérateurs régionaux
- Une procédure de passation des marchés régionaux sur la base ces règles établies

5- PROFIL REQUIS

- **Formation (niveau et spécialité)**

Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC+5 d'Ingénieur en énergie, ou Master en économie de l'énergie, en gestion des marchés de l'énergie, ou finance, en Commerce international, en Droit de l'énergie ou en Droit économique et social.

- **Expérience requise (durée et contenu)**

Le ou la candidat(e) doit :

- Justifier de quinze (15) ans d'expérience à des niveaux de responsabilité similaires ;
- Avoir participé à la réglementation des marchés d'électricité ou tout de tout autre système en réseau ;
- Justifier d'au moins une expérience professionnelle de 15 ans dans le secteur de l'énergie électrique (technique, gestion de Projets ou vente de l'électricité) ;
- Justifier d'une bonne connaissance des réglementations dans le secteur de l'électricité (expérience de 10 ans dans ledit domaine)
- Avoir conduit les opérations d'élaboration des tarifs dans le secteur de l'électricité

- Avoir participé à des études à vocation régionale dans le secteur de l'électricité
- Produire les preuves de l'expérience sus reprise

- **Compétences**

Le ou la candidat(e) devra avoir :

- La maîtrise du marché de l'électricité ;
- Le sens de l'anticipation ;
- Des capacités d'analyse et de synthèse économiques, dans la gestion des marchés et des risques ;
- L'aptitude à mener des négociations ;
- Des connaissances des lois et réglementations en vigueur du secteur de l'électricité, notamment les normes, les tarifs et les obligations ;
- La capacité d'établir et maintenir des relations internes et externes afin de faciliter les échanges d'informations ;
- La capacité à travailler sous pression et en équipe ;
- Le sens de l'organisation, de la gestion du temps et de la rigueur ;
- Le sens du contact, de l'écoute et des relations humaines ;
- Le sens de la curiosité : Se tenir informé des dernières tendances et innovations du secteur ;
- Maîtriser l'outil informatique : pack Office et autres logiciels spécifiques à la mission (logiciels d'analyse de données, logiciels de gestion de l'énergie et les plateformes de commerce).
- Maîtriser le français et l'anglais (écrit et oral). La connaissance soit de l'espagnol, soit du portugais serait très appréciée.

6- LIEU ET DUREE DE LA CONSULTATION

Le Consultant individuel, Expert en Marchés et Tarifs, travaillera en étroite collaboration avec les autres Experts de la CORREAC, à savoir : l'Expert Juriste, l'Expert en Réglementation, l'Expert administratif et financier.

Le lieu de la Consultation est à Kinshasa (RDC) Pays de siège de la CORREAC.

La durée du contrat est de 01 an.

7- COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier du candidat devra être composé comme suit :

- Lettre de motivation signée,
- Un curriculum vitae détaillé et signé, faisant ressortir l'expérience du candidat en rapport avec le poste d'Expert en marché et tarifs,
- Copie de l'acte de naissance,
- Certificat de nationalité,
- Extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois,
- Les copies certifiées conformes de diplômes,
- Les copies d'attestations de travail,

- Indiquer au moins trois (03) personnes de référence n'ayant aucun lien de parenté avec le ou la candidat(e) et en mesure de témoigner de ses qualités professionnelles et morales.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés par voie électronique (courriel) à l'adresse mail ci-après : desire.ndemazagoa@ceeac-eccas.org copie à samnyobe@gmail.com au plus tard le **10/06/2026 à 15H30** (heure locale du Gabon) et porter expressément la mention suivante : « RECRUTEMENT D'UN EXPERT MARCHES ET TARIFS A L'UD DE LA CORREAC ».